



**HAL**  
open science

## ”Anthony Bartelink, portrait d’un bourgeois hollandais au Siècle des Lumières”

Thierry Allain

► **To cite this version:**

Thierry Allain. ”Anthony Bartelink, portrait d’un bourgeois hollandais au Siècle des Lumières”. Revue du Nord, 2009. hal-03168935

**HAL Id: hal-03168935**

**<https://hal.science/hal-03168935>**

Submitted on 21 Dec 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Anthony Bartelink, portrait d'un bourgeois hollandais au Siècle des Lumières

Notaire et courtier à Enkhuizen jusqu'à sa mort, survenue en 1786, Anthony Bartelink n'a tenu jusqu'ici qu'une fort modeste place dans l'histoire<sup>1</sup>. Son principal fait de gloire semble avoir été la rédaction d'une pièce de théâtre, à l'occasion du bicentenaire du soulèvement des habitants de la ville contre les Espagnols, en 1772. Le texte, intitulé *Enkhuizen, of Grontsteen tot vryheit [...]*, constitue un témoignage intéressant de conscience civique urbaine mais demeure d'un intérêt littéraire limité. Personnage connu mais finalement assez peu familier du grand public, les motifs d'une étude plus détaillée de son parcours demandent à être explicités. Ils s'enracinent profondément dans l'histoire des Provinces-Unies.

L'analyse du mouvement des Lumières néerlandaises a débouché sur la mise à jour, depuis longtemps, d'un modèle spécifique à ce pays<sup>2</sup>. Les interrogations de ces dernières années ont, à ce propos, favorisé le retour sur la scène historiographique de la figure du « bourgeois »<sup>3</sup>. Identifié par les historiens comme un élément central des projets de régénérescence de la société néerlandaise dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, sa définition se serait considérablement modifiée. On assisterait ainsi, dans cette période, à l'émergence d'un modèle du bourgeois éclairé, tout imprégné d'un idéal de connaissance et de vertu<sup>4</sup>. A travers sa feuille périodique *De Hollandsche Spectator*, le journaliste Justus van Effen fut l'un des promoteurs les plus actifs de cette conception.

L'analyse de la trajectoire d'Anthony Bartelink prend alors tout son sens. Occupant, de par ses fonctions, une position d'interface entre des milieux et des activités économiques différentes, cet homme pourrait nous apprendre beaucoup sur les transformations de la civilisation néerlandaise au XVIIIe siècle. Vivant dans une de ces villes maritimes de la *Zuyderzee* ayant subi de plein fouet la concurrence d'Amsterdam et le recul des activités halieutiques, il se trouvait naturellement aux avant-postes de ce « déclin » si discuté des Provinces-Unies<sup>5</sup>. La perception de sa qualité de bourgeois ainsi que sa capacité à progresser dans la société urbaine de l'époque ont-elles été affectées par le déclassement économique de sa ville ? Anthony Bartelink peut-il faire figure de prototype du bourgeois éclairé du « siècle des perruques » néerlandais, tel qu'il a été rêvé par des écrivains comme Justus van Effen ? Sa trajectoire confirme-t-elle le renouvellement de l'idéal bourgeois aux Provinces-Unies au XVIIIe siècle ?

### Une famille sans grande attache à Enkhuizen

La condition de « bourgeois » d'Enkhuizen d'Anthony Bartelink ne doit pas faire de doute. L'autorisation d'exercice du notariat, reçue du conseil urbain à l'âge de dix-neuf ans, impliquait d'ailleurs qu'il possédait cette qualité<sup>6</sup>. Néanmoins, il n'est pas certain que ses parents aient joui de ce droit à cette date-là, ou même qu'ils résidaient alors à Enkhuizen. En effet, les origines de sa famille sont difficiles à établir. On ne retrouve aucune trace du baptême de Dirk Bartelink et de Simontje Cheff, ses parents, dans les registres de la ville. Les deux jeunes gens étaient pourtant domiciliés à Enkhuizen au moment de leur mariage, en février 1720. Les registres d'état civil nous apprennent que Dirk habitait alors sur la *Visserdijk* tandis que sa belle logeait dans la *Nieuwe Westerstraat*<sup>7</sup>. Les racines de la famille Bartelink, de confession réformée –calviniste– sont peut-être à rechercher du côté de Vrieseveen, où le grand-père d'Anthony a été localisé<sup>8</sup>. Dans les années qui suivirent son

union, le jeune couple se signala par de constants changements d'adresse. Les documents notariaux permettent de retrouver en partie la trace des pérégrinations du père d'Anthony. Il fut ainsi désigné comme courtier installé à Zwolle en 1723<sup>9</sup>. Par la suite, deux documents à trois ans d'intervalle le présentent comme habitant à Enkhuizen, sans que l'on puisse connaître la date précise de son retour<sup>10</sup>. Il est néanmoins acquis que les autres enfants du couple furent baptisés à Enkhuizen à partir de 1726<sup>11</sup>. La charge de courtier qu'il obtint à Enkhuizen en 1733 aurait du signifier son installation définitive dans la ville<sup>12</sup>. Il n'en fut rien, puisque Dirk renonça à cet office quatre ans plus tard, au profit de son fils aîné<sup>13</sup>. Cette transmission s'accompagna d'un nouveau changement de résidence, tout d'abord dans la ville voisine de Hoorn puis à Binnewijzend<sup>14</sup>. C'est vraisemblablement jusqu'en 1752 que le couple résida dans ce hameau rattaché au village de Westwoude, et situé à quelques kilomètres seulement d'Enkhuizen. Le registre des membres de l'Eglise Réformée de la ville renferme en effet leur inscription à cette date, tout en les présentant comme logeant encore à Binnenwijzend<sup>15</sup>. Tous les documents notariés disponibles après cette date font néanmoins de Dirk un bourgeois d'Enkhuizen<sup>16</sup>. C'est d'ailleurs dans cette ville que les parents d'Anthony moururent et furent enterrés<sup>17</sup>.

Ce nomadisme résidentiel contribue à brouiller les pistes au sujet des premières années d'Anthony. Plusieurs sources s'accordent malgré tout pour fixer la date de naissance à l'année 1721<sup>18</sup>. Un examen approfondi des registres de baptêmes de l'Eglise réformée d'Enkhuizen à cette date n'a rien révélé. Anthony Bartelink, très vraisemblablement né l'année qui suivit le mariage de ses parents, a donc été baptisé ailleurs. Les registres de Hoorn ou de Westwoude ne mentionnent rien à son sujet. Il est finalement probable que le premier enfant du couple ait été baptisé dans la ville où Dirk Bartelink exerçait alors ses activités, à savoir Zwolle. Cela signifiait donc des liens relativement lâches avec Enkhuizen. Son jeune frère Jan, né en 1729, s'installa d'ailleurs dans la ville voisine de Hoorn et y fonda une famille<sup>19</sup>.

Le dossier de l'installation des parents d'Anthony à Enkhuizen renferme ainsi de nombreuses zones d'ombre. Cette cité ne constituait pas, selon toute vraisemblance, le berceau familial des Bartelink. C'est à sa mère que le futur notaire devait très certainement ses liens avec le port de la *Zuyderzee*<sup>20</sup>.

Néanmoins, l'éphémère stabilisation résidentielle de ses parents à Enkhuizen entre 1726 et 1737 a certainement permis au jeune garçon de suivre l'enseignement de l'Ecole latine de la ville. Cet établissement, organisé sous une forme définitive depuis 1650, comportait quatre classes et deux examens annuels. Formant des élèves âgés de huit à quinze ans au maniement des langues anciennes, mais également à des disciplines comme la philosophie, la logique et l'éthique, l'Ecole latine des Provinces-Unies jouaient indiscutablement un rôle de socialisation pour les élites<sup>21</sup>. En dépit de ressources financières en nette baisse, les édiles d'Enkhuizen consentirent de gros efforts pour le recrutement de maîtres de qualité.

Il ne devait plus, par la suite, quitter la cité. Admis à l'âge de dix-neuf ans comme notaire, il ne bénéficia donc pas d'études supérieures. Il est vrai que l'exercice de cette fonction ne l'exigeait en aucune manière aux Provinces-Unies, et que le cursus universitaire n'attirait que très peu la « brede burgerij »<sup>22</sup>. Il ne s'agissait pas d'un problème de disponibilités financières, et d'ailleurs Anthony Bartelink fut en mesure de verser les 50 florins exigés par la ville au moment de sa prise de fonction<sup>23</sup>.

## Une réussite sociale rapide

Le milieu d'origine d'Anthony Bartelink était celui des courtiers et des intermédiaires financiers. Saisir le niveau réel de fortune ou de revenus de ses parents présente pourtant quelques difficultés. Leur union à Enkhuizen, en 1720, nous offre un premier élément de réponse. En vertu d'une taxe sur les mariages intitulée « *impost-trouwen* » depuis son instauration par les Etats de Hollande et de Frise Occidentale en 1695, les deux fiancés durent en effet verser une somme de six florins. Cela signifie qu'ils étaient placés dans la quatrième catégorie, réservée à ceux qui gagnaient moins de 200 florins par an, ou qui disposaient d'un patrimoine inférieur à 2000 florins. Cette classe englobait des individus ayant des occupations et des capacités financières très variées et nous renvoie donc à une information utile mais fortement imprécise<sup>24</sup>. En tout état de cause, les parents d'Anthony avaient suffisamment de ressources pour ne pas être dispensés d'acquitter cet impôt, à l'instar de nombreux habitants de la ville. Elle nous permet en outre de confirmer la résidence des deux fiancés à Enkhuizen, car si l'un d'entre eux avait été domicilié hors de la ville, le couple n'aurait acquitté que la moitié de la somme, soit trois florins<sup>25</sup>. La relative aisance de Dirk Bartelink et Simontje Cheff est confirmée par les dispositions d'un acte notarié de 1723. Souhaitant désigner des tuteurs pour leurs deux aînés, les époux firent état de sommes importantes en argent liquide ou en obligations<sup>26</sup>. Ces ressources étaient peut-être à mettre en relation avec les perspectives d'un futur héritage laissé par l'une des tantes de la mère d'Anthony<sup>27</sup>. Cependant, il est certain que Dirk avait l'occasion de manier des sommes très importantes, souvent en relation avec le grand commerce maritime. On lui demandait ainsi de gérer le patrimoine de ceux qui s'embarquaient pour l'Extrême-orient ou bien de recouvrer des sommes générées par les activités de la Compagnie des Indes orientales<sup>28</sup>. Dirk Bartelink en retira très certainement des revenus confortables. Il était ainsi en mesure, en 1728, de négocier pour son propre compte des obligations pour une valeur de 1000 florins<sup>29</sup>. Marié en 1752 à Hoorn, le plus jeune frère d'Anthony versa avec son épouse une somme de soixante florins, qu'il devait sans doute en partie à ses parents. Il s'agissait du maximum exigible<sup>30</sup>.

Les sources notariales et fiscales nous indiquent qu'Anthony Bartelink se mit rapidement, de son côté, à engranger des revenus confortables. Concerné à son tour par l'*impost-trouwen*, le jeune notaire fut en effet imposé à une somme très supérieure à celle qu'avaient du acquitter ses parents. Marié en 1746 à Hendrickje Kraack, puis en secondes noces à Aaltje Berkman cinq ans plus tard, c'est à chaque fois trente florins que le couple fut obligé de verser. Ce montant faisait sortir Anthony Bartelink de la « *brede burgerij* » et le rapprochait, fiscalement tout du moins, de l'élite dirigeante de la ville. Si l'on suit la classification fiscale retenue par les Etats de Hollande et de Frise occidentale pour la fixation de cet impôt, il aurait joui en effet, moins de six ans après son installation en tant que notaire, d'un revenu annuel compris entre 400 et 800 florins. On mesure l'écart existant avec la catégorie fiscale occupée par ses parents en 1720. Son niveau de participation à une contribution extraordinaire décidée par les Etats Généraux en 1748 semble pourtant remettre en cause l'idée de revenus importants<sup>31</sup>. Le gonflement soudain de ses capacités fiscales doit donc nous interpeller et susciter des interrogations légitimes. N'était-il pas le résultat d'alliances opportunes avec une belle-famille richissime ?

Les registres fiscaux tendent à accréditer la thèse d'une différence de niveaux de revenus ou de patrimoine entre les différents partis, tout en nuancinant son ampleur<sup>32</sup>. Si ces deux épouses semblent elles aussi être issues de la « *brede burgerij* », leurs familles disposaient ainsi d'une réelle aisance. Les documents notariaux laissent entendre que les patrimoines accumulés pouvaient être importants, sans doute supérieurs à ceux des parents d'Anthony. La disparition de sa première épouse donna lieu, en effet, à un acte de partage de ses biens. Il y était question de différents objets en or et en argent, ainsi que d'un collier serti de diamants, de nombreux

meubles et objets d'intérieur sans oublier une participation dans un bateau de pêche harenguier<sup>33</sup>. La fortune de sa seconde belle-famille semble avoir été encore plus considérable. Jan Berkman, présenté dans les archives comme un commandant de navire de la Compagnie des Indes orientales, accumula durant sa vie des ressources élevées. Les valeurs mobilières et financières à la disposition de sa veuve n'étaient en effet pas négligeables. Il ressort de trois actes notariaux élaborés entre 1757 et 1766 qu'Anthony Bartelink ou ses enfants devaient tout particulièrement en profiter, car ils étaient bien placés dans les projets de succession de Dieuwertje Semeyns<sup>34</sup>. Sans avoir constitué un facteur unique d'enrichissement, les alliances matrimoniales conclues par notre homme confortèrent très certainement des positions déjà solides.

### **La mise à profit de l'économie maritime de la ville**

Il ne pouvait néanmoins espérer faire prospérer ses affaires sans travail ni entregent<sup>35</sup>. La nature de son activité offrait de belles perspectives. Ses fonctions lui garantissaient en effet des contacts réguliers et lucratifs avec toute une frange aisée de la population urbaine, dont on sait que les revenus fonciers et rentiers gagnèrent en importance. Confrontés à de sévères difficultés dans la pêche du hareng ou le commerce baltique, qui avaient assuré la prospérité d'Enkhuizen, les décideurs économiques de la ville investirent massivement dans les actions des grandes compagnies de commerce ou placèrent leur argent sur le marché financier d'Amsterdam. La ville demeura en effet une place forte du commerce asiatique, ses activités prospères générant de confortables profits. Entre 1700 et 1750 ce ne sont pas moins de 122 navires qui appareillèrent d'Enkhuizen à destination des Indes orientales, soit une moyenne de 2,5 navires par an<sup>36</sup>. Comme l'ont montré plusieurs historiens, les retombées financières de cette noria sur les habitants d'Enkhuizen étaient appréciables. Les assignations qui permettaient aux expatriés d'Asie de transférer de l'argent vers les Provinces-Unies ont représenté plus d'un million de florins pour les années 1755-1759<sup>37</sup>. Cette somme était encore très loin, cependant, de l'argent total distribué par la Compagnie des Indes orientales. Les plus modestes, de leur côté, pouvaient encaisser la solde de leur parent à Enkhuizen, sans attendre un hypothétique retour<sup>38</sup>. En dépit d'une proportion moindre d'employés de la V.O.C. ayant recours à ce système au cours de la première moitié du XVIIIe siècle, ce transfert d'argent constituait encore, en 1750, une source essentielle de revenu pour certaines catégories d'individus. Courtiers et notaires occupaient naturellement un rôle précieux d'intermédiaires pour un certain nombre de ces opérations. La réorganisation de l'économie urbaine à Enkhuizen ne pouvait donc que renforcer la position d'un homme faisant profession de notaire et de courtier<sup>39</sup>.

D'ailleurs, la réussite matérielle d'Anthony Bartelink ne devait pas se démentir dans les années qui suivirent son premier mariage. Frappé par de nombreux deuils entre 1749 et 1766, il fut en effet imposé de façon constante au titre de l'*impost-begraven* –le pendant de la taxe perçue sur les mariages- à un niveau assez élevé<sup>40</sup>. Il a donc dû être en mesure de maintenir ses revenus pendant toute cette période. Au pays de l'imposition indirecte, il n'est cependant pas facile de traquer les signes de cette aisance confortable. Des informations supplémentaires attestent néanmoins d'une consolidation régulière de la fortune d'Anthony Bartelink. L'analyse de ses changements de domicile conforte ainsi cette hypothèse. Si son père logeait sur la modeste *Visserdijk* quelques mois avant sa naissance, Anthony opéra un glissement très net vers les quartiers mieux fréquentés de la ville. Résidant dans la *Zuyderhavendijk* à la veille de son premier mariage en 1746, l'homme déménagea en effet dans la *Breedstraat* avant la disparition d'Hendrickje Kraack, et c'est là qu'il passa le reste de ses jours<sup>41</sup>. Or cette artère, bordée par l'admirable hôtel de ville construit à la fin du XVIIe siècle, constituait

l'une des adresses les plus huppées d'Enkhuizen, Il est vraisemblable qu'il s'agissait du bâtiment mentionné en 1749, à l'occasion du partage des biens de son épouse défunte, et dont Anthony hérita alors formellement<sup>42</sup>. Si sa valeur marchande n'a pu être évaluée, il est probable qu'elle était élevée, dans la mesure où la maison était bordée par celles de personnages comme Nicolaas van Schaack et de Dirk Goudberg<sup>43</sup>.

Il n'existe malheureusement aucun inventaire après décès des biens d'Anthony Bartelink, dont le partage ne se justifiait pas d'ailleurs en 1786, puisque son épouse était encore en vie. Le testament qu'elle fit établir quelques mois après la mort de son mari ne contenait pas davantage d'informations chiffrées, mais le simple fait d'avoir procédé à sa rédaction indique qu'il laissait un patrimoine conséquent.

### **Un chef de famille soucieux de l'avenir de sa descendance**

Le devenir de sa descendance nous informe sur le statut exact occupé par Anthony Bartelink à Enkhuizen. Son premier mariage, interrompu brutalement par le décès de sa femme à l'âge de 32 ans, fut infécond. Il se maria en secondes noces avec une jeune fille de 19 ans, Aaltje Berkman. Elle lui donna neuf enfants, dont trois seulement atteignirent l'âge adulte<sup>44</sup>.

Leur destinée mérite qu'on s'y attarde. Debora, sa première fille, se maria en 1773 avec Pieter Blok Wouters<sup>45</sup>. Si ses parents ne semblent pas avoir été très fortunés, une transaction de 1782 laisse imaginer que ce gendre brassa assez rapidement d'importantes sommes d'argent<sup>46</sup>. Le garçon qui naquit de cette union trois ans plus tard prit le nom d'Anthony Bartelink Blok, ce qui permettait de le différencier de son grand-père alors qu'il fut lui-même notaire à Enkhuizen de 1796 à 1802. Il épousa Jeltje Ruurdsen en juin 1797, ce qui constituait un rapprochement spectaculaire avec l'élite dirigeante de la ville<sup>47</sup>. Au-delà de la personnalité du père de la mariée, le montant auquel était imposé le couple fit également un bond jusqu'à atteindre le maximum exigible<sup>48</sup>. Le chemin parcouru depuis les six florins acquittés par Dirk Bartelink et Simontje Cheff plus d'un demi-siècle plus tôt était considérable ! La deuxième fille d'Anthony, nommée Theodora, ne demeura pas à Enkhuizen. Elle épousa à l'âge de 23 ans un pasteur de Wieringen nommé Benjamin Stumph. Le couple s'installa à Bredevoort avant la fin de l'année 1778<sup>49</sup>. Ce second gendre officiait dans ce village proche de Zutphen depuis cinq ans, et ne fit qu'une carrière modeste loin des postes prestigieux des grandes villes de l'ouest du pays<sup>50</sup>. Ce fut également le cas du troisième enfant d'Anthony Bartelink et d'Aafje Berkman, nommé Jan. Devenu pasteur calviniste dans la modeste localité d'Huisduinen, il y demeura célibataire jusqu'à sa disparition à l'âge de 52 ans<sup>51</sup>.

Il est difficile de déterminer la part respective du hasard et de la stratégie matrimoniale réfléchie dans ces trois parcours. Mais on doit relever que le destin des enfants d'Anthony Bartelink a été placé sous le double signe du rapprochement avec le patriciat de la ville et de liens très forts avec le milieu des pasteurs calvinistes. Il est certain que le prestige et l'aura de ce groupe, en dépit de son hétérogénéité, n'ont jamais été entamés aux Provinces-Unies<sup>52</sup>. Cette situation valait particulièrement pour Enkhuizen, considéré comme l'un des bastions les plus solides du protestantisme en Hollande. Un recensement tardif, mais très fiable, indiquait en effet qu'une écrasante majorité des habitants de la ville étaient calvinistes<sup>53</sup>. Bien que confronté à un certain redressement de la communauté catholique, l'Eglise réformée conserva tout au long du XVIIIe siècle une place largement prééminente dans le port de la *Zuyderzee*. Ceux qui appartenaient à son consistoire jouissaient donc d'une grande considération. Il ne faudrait pas, cependant, conclure trop vite à un souci d'afficher des marques de notabilité. L'absence de documents privés nous empêche malheureusement de sonder l'univers spirituel d'Anthony Bartelink. Il nous faut alors chercher du côté d'une éventuelle implication dans la vie sociale et religieuse d'Enkhuizen.

## Un homme inséré dans un réseau de solidarités familiales et confessionnelles

Anthony Bartelink semble s'être inséré dans un réseau complexe de relations professionnelles et amicales. Ce réseau reposait principalement sur des solidarités familiales très fortes.

Ces dernières s'observent tout particulièrement au sujet des différents lieux de sépultures utilisés par la famille d'Anthony Bartelink. Jusqu'en 1760, les siens furent en effet ensevelis dans un tombeau dont la concession avait été acquise par son père<sup>54</sup>. Mais on sait qu'Anthony se rendit par la suite propriétaire, dans la *Zuiderkerk*, de la sépulture n°289 située dans la chapelle méridionale. Il récupéra cet emplacement dans le temple le plus prestigieux de la ville à la suite de Gerrit Sybrandsz Groes, dont il était parent par sa grand-mère maternelle<sup>55</sup>. Décédé à l'été 1786, ce n'est pourtant pas à cet emplacement qu'Anthony Bartelink fut inhumé. Il devait reposer dans la chapelle nord de la *Westerkerk*, dans un tombeau hérité de la famille de sa deuxième épouse<sup>56</sup>.

Certains parents jouèrent un rôle plus important que d'autres dans la trajectoire de notre héros. Il fut ainsi très proche, jusqu'à sa disparition en 1771, de son oncle Jan Stellingwerf. Ce dernier, bien plus jeune que lui, avait pour mère la sœur de la grand-mère d'Anthony Bartelink<sup>57</sup>. Des liens privilégiés avaient été forgés très tôt entre le jeune garçon et son parent éloigné, puisque Jan Stellingwerf fut désigné comme son tuteur en cas de disparition prématurée de Dirk Bartelink et de Simontje Cheff<sup>58</sup>. Il est vrai que la surface financière confortable dont il semble avoir disposée à cette époque-là offrait des garanties aux parents prévoyants<sup>59</sup>. Les liens tissés entre les deux hommes ne tardèrent pas à se multiplier et à se complexifier. Une fois parvenu à l'âge adulte, Anthony fut en effet associé à Jan Stellingwerf dans plusieurs affaires. Les documents notariaux nous mettent sur la piste d'une collaboration étroite et fructueuse entre le notaire d'un côté et le brasseur d'argent de l'autre<sup>60</sup>. Il est probable que ce dernier servit de mentor au jeune tabellion, tout en lui donnant l'occasion d'étoffer sa clientèle. Sentant sa fin approcher, Jan Stellingwerf manifesta à deux reprises un réel attachement à son neveu. Dans la première version de son testament en 1766 comme dans la seconde quelques années plus tard, il était en effet stipulé qu'Anthony Bartelink devait recevoir une obligation de 2000 florins sur l'amirauté de Frise occidentale<sup>61</sup>.

La fréquentation de ce parent plus âgé et déjà établi dans la ville offrit également au jeune ambitieux des perspectives d'insertion dans différents cercles de notabilité. En effet, Anthony Bartelink n'était pas homme à se satisfaire de sa condition de notaire et de courtier. Ses multiples activités extraprofessionnelles semblent nous indiquer au contraire un bourgeois avide de reconnaissance et de respectabilité. Les traces de son implication dans les instances religieuses et charitables de la ville sont nombreuses, et il est significatif de repérer souvent le nom de Jan Stellingwerf dans la composition des collèges auxquels participa Anthony. Les archives de l'Eglise réformée d'Enkhuizen nous indiquent qu'il en fut diacre à quatre reprises entre 1749 et 1756, puis Ancien plusieurs fois jusqu'en 1784<sup>62</sup>. Un document de 1756 le fait apparaître, aux côtés de Jan van Leeuwen, en commissaire du fonds des secours pour les veuves et les femmes célibataires pour l'année précédente<sup>63</sup>. Enfin, nous savons qu'il renonça en 1777 à des fonctions de secrétaire du Mont-de-Piété municipal ainsi qu'à celles de régent de la *Aalmoezeniers-huis*, l'une des institutions chargée de secourir les vieillards indigents de la ville<sup>64</sup>. L'état lacunaire des fonds d'archives de ces deux dernières maisons nous interdit malheureusement d'en savoir davantage.

Ce réseau de solidarités lui permit d'entretenir une certaine proximité avec le patriciat de la ville.

## Un notable proche des cercles du pouvoir municipaux

Pour Anthony Bartelink comme pour beaucoup d'autres bourgeois dans la Hollande du XVIIIe siècle, cette participation à l'encadrement de la vie sociale et religieuse d'Enkhuizen était en effet l'unique espoir d'exister politiquement<sup>65</sup>. Toutes ces fonctions lui donnaient l'occasion de jouer un rôle dans la vie de la cité. Si le nombre de pauvres à Enkhuizen connut vraisemblablement une évolution modérée, il n'en fut pas de même des dépenses liées à leur entretien. La forte augmentation des prix alimentaires ainsi que le manque de diversification des sources de revenus fragilisèrent en effet la situation financière des institutions charitables de la ville<sup>66</sup>. Les hommes qui les administraient eurent donc fort à faire pour garantir leur fonctionnement. Cela signifiait bien souvent négocier âprement avec les édiles, puisqu'en l'absence de rentes foncières, le salut de la *Aalmoezeners-huis* d'Enkhuizen ne pouvait venir que d'un versement d'argent opéré par l'Eglise réformée ou le conseil urbain. Au-delà de l'occasion qui lui était donnée de mettre en valeur ses qualités de gestionnaire, notre homme a donc trouvé dans cette implication auprès des institutions charitables de la ville l'opportunité de fréquenter les autorités d'Enkhuizen. On doit également avoir à l'esprit que certains régents ou bien leurs fils, en début de carrière politique, pouvaient émarger la composition du consistoire calviniste<sup>67</sup>.

Son père avait déjà su, grâce à ses activités de courtier, se rendre utile auprès de certains régents<sup>68</sup>. Anthony compta à son tour des personnages de premier plan parmi les clients de son étude. L'examen des minutes notariales ne laisse aucun doute là-dessus. La dernière période de son activité le montre en effet en contact avec les régents les plus en vue de la ville, comme Dirk Elias van Loosen, Willem Diederik Verschuer ou Diederick Arnoldus de Vries<sup>69</sup>. Dans le cas des deux derniers individus, membres du conseil urbain pendant de longues années, il s'agissait de coucher sur le papier leurs dernières volontés testamentaires. Le long commerce entretenu avec la famille Pan est encore plus remarquable. Anthony Bartelink enregistra en effet, dès octobre 1741, un acte ayant trait au négoce d'une cargaison de harengs par Jan Pan<sup>70</sup>. Quarante ans après, ce patronyme largement associé à la prospérité de la ville au XVIIIe siècle figurait toujours dans nombre d'actes enregistrés dans son étude. L'année 1781 vit en effet notre notaire prendre en charge la succession de Thade Pan et de sa femme Catharina Florentina Vaillant<sup>71</sup>. Cette proximité lui permettait de bénéficier, ainsi que ses proches, de la protection de quelques familles patriciennes. A défaut d'une charge politique, Anthony Bartelink exerça des responsabilités judiciaires à Enkhuizen. Il fut élu « commissaris van de kleine gerechts saaken » de la ville dès 1755, puis en 1758, 1760, 1763, 1766 et 1773<sup>72</sup>. La fonction de procureur, exercée dans les années 1770, fut certainement obtenue avec l'appui d'une partie du gouvernement urbain. Il faut rappeler qu'elle lui permettait de contresigner les sentences contenues dans le « civiele boek » des échevins de la ville. En outre, dans l'acte de tutelle établi à la demande de sa veuve en 1787, on retrouve parmi les exécuteurs testamentaires au moins deux personnages importants<sup>73</sup>.

L'hypothèse d'un soin particulier porté à l'établissement de contacts avec le patriciat de la ville n'est pas à négliger. Elle est d'ailleurs renforcée par l'examen d'un autre dossier. Anthony Bartelink se fit en effet l'auteur, au début des années 1740, d'un certain nombre de poèmes funéraires composés pour des personnes qui n'appartenaient pas à sa famille. Deux d'entre eux nous sont parvenus, sous la forme de textes courts et versifiés. Le premier était dédié à Maria Vis, décédée le 19 décembre 1740 à l'âge de 49 ans<sup>74</sup>. Epouse du magistrat Andries van Vossen, elle-même issue d'une famille de régents, il s'agissait sans aucun doute d'un personnage important à Enkhuizen. Le style adopté ainsi que les images développées se rattachaient clairement à la tradition de la poésie funéraire qui s'imposa dans l'espace néerlandophone à la Renaissance<sup>75</sup>. Anthony Bartelink s'en écarta quelque peu trois ans plus tard quand il rédigea un autre texte en l'honneur de Pieter Buyskes, disparu le 29 novembre



1743. Le défunt était un homme considérable, puisqu'il siégeait au conseil de la ville depuis plus de quatre décennies, et qu'il avait été bourgmestre à quatorze reprises<sup>76</sup>. Notre notaire composa en sa mémoire un poème insistant davantage sur le passé glorieux de la lignée des Buyskes, en particulier lors de la lutte contre les Espagnols à la fin du XVIIe siècle :

« Je me souviens encore comment cette lignée, au temps du duc d'Albe,  
Quand la contrainte des consciences me plongeait dans l'angoisse,  
Me libéra de ce joug de fer et de la superstition [...] »<sup>77</sup>.

Ce travail était plus qu'une hagiographie, dans la mesure où il s'agissait effectivement de la famille la plus distinguée de l'histoire d'Enkhuizen. Anthony Bartelink ne fut pas le seul, cette année-là, à composer un texte en l'honneur du prestigieux défunt. Peut-être même en retira-t-il une gratification financière, comme il était courant aux Provinces-Unies depuis le XVIIe siècle<sup>78</sup>. Mais nous n'avons aucune certitude quant à son habitude de rédiger des poèmes de circonstances, et peut-être a-t-il limité cette activité à ses jeunes années. Tout du moins évoluait-il dans un milieu qui n'était pas étranger aux Belles-Lettres. Nous savons qu'il posséda en propre, assez tôt, une bibliothèque sur laquelle nous n'avons malheureusement aucun détail. Notre homme précisa, lors de la désignation de ses exécuteurs testamentaires en 1749, que ce fonds devait revenir à son frère Jan en cas de disparition<sup>79</sup>. Cette donation ne doit pas surprendre, Jan étant connu pour s'être essayé à l'écriture<sup>80</sup>. Les deux frères partageaient probablement une sensibilité littéraire commune.

Il est en revanche acquis que les deux travaux qui nous sont parvenus se rattachaient clairement à des traditions littéraires anciennes et qu'ils étaient susceptibles de flatter l'orgueil de deux clans patriciens parmi les plus puissants de la ville. Anthony Bartelink devait récidiver une trentaine d'années plus tard.

### **Le chantre du passé glorieux d'Enkhuizen**

Le 21 mai 1772, la ville célébra avec faste le bicentenaire du soulèvement contre les Espagnols. Cette journée se signala par un déploiement de sons, de couleurs et de cérémonies visant à magnifier le courage des ancêtres des bourgeois de la fin du XVIIIe siècle<sup>81</sup>. Des entreprises de cette nature ont été relevées à plusieurs reprises aux Provinces-Unies, en particulier dans la ville de Haarlem, déchirée par des conflits confessionnaux<sup>82</sup>. Pour Enkhuizen menacé par le spectre du déclin démographique et économique, la fête permettait de dépasser les difficultés du moment. Le contenu de la résolution prise par le conseil urbain le 4 avril 1772, en vue de préparer la célébration, ne laisse pas de doutes sur les motivations de ses auteurs. Il s'agissait d'affirmer que les habitants d'Enkhuizen s'étaient libérés du joug espagnol « sans assistance ni secours de l'extérieur », et qu'ils rallièrent la cause de Guillaume le Taciturne volontairement et sans contrainte<sup>83</sup>. Les magistrats de la ville cherchaient donc à diffuser l'image d'une communauté éprise de liberté ayant pesé sur le destin national. Ils souhaitaient également associer le plus grand nombre possible d'habitants de la fin du XVIIIe siècle à cette aventure collective vécue par leurs ancêtres.

Anthony Bartelink fut de ceux qui répondirent à cette invitation avec le plus d'empressement. Il mobilisa pour cela son goût pour la création littéraire, déjà exprimé à l'occasion des poèmes de circonstances analysés plus haut. Sa contribution fut cependant plus substantielle en 1772, puisqu'il rédigea une pièce de théâtre intitulée *Enkhuizen of Grontsteen tot vryheit, gelegt door de heeren Pieter Luitgesz Buyskes, Pieter Symonsz Semeyns, Jacob Dirksz Brouwer en anderen [...]*. Imprimé le 13 avril, soit plus d'un mois avant la fête, ce travail a sans doute donné lieu à des représentations dans la ville, mais nous n'avons aucune certitude à ce sujet.

En revanche, il se singularisait au milieu des poèmes et autres récits historiques par sa longueur et ses ambitions. Bartelink reprit pourtant un certain nombre de thèmes communs au discours historique ayant cours à Enkhuizen au sujet du soulèvement. Il dépeignait ainsi la tyrannie espagnole incarnée par le duc d'Albe sous l'aspect le plus sombre, sans oublier de magnifier l'amour de la liberté et le courage des bourgeois de la ville en 1572. Le genre littéraire choisi (le drame historique) lui permettait d'entretenir l'intensité dramatique par la mise en scène de l'importance des décisions prises par les bourgeois. Le rôle de la ville devant l'histoire prenait ainsi, conformément à la thèse officielle diffusée lors de la commémoration, une importance démesurée. La volonté de réévaluer la place d'Enkhuizen dans la lutte pour l'indépendance dominait plus particulièrement son travail. Le titre de sa pièce était sans ambiguïté à ce sujet : « Enkhuizen ou la première pierre de la liberté, posée par les sieurs Pieter Luitgesz Buyskes, ... ». La volonté et l'énergie des bourgeois entrés en rébellion se déployaient face à la répression espagnole. Sous la plume de Bartelink, le danger couru magnifiait davantage encore ces deux vertus, qui n'étaient pas cependant partagées par tous. La scène 7 de l'acte 2 contenait ainsi un morceau de bravoure de la part de l'un des protagonistes, Pieter Semeyns (en fait le frère de Pieter Buyskes). Sa harangue s'adressait à des bourgeois quelque peu démoralisés :

« Enkhuizen ! Ta liberté commence maintenant à voir le jour.  
Courage, ô bourgeoisie ! Courage, tout ira bien,  
Nous allons nous mettre debout pour la première fois,  
Au regret d'Albe, qui nous étreint dans des liens de fer.  
Enkhuizen, tu vas, de tes mains virginales,  
Poser la première pierre de la Liberté [...] »<sup>84</sup>.

Cette adhésion au discours officiel instauré par le gouvernement urbain en 1772 n'était donc pas exempte d'arrière-pensées. Ainsi ne se priva-t-il pas de mettre en scène les hésitations de certains habitants face à la révolte. Les bourgmestres qui décidèrent deux siècles plus tôt de demeurer fidèles au pouvoir espagnol furent impitoyablement dépeints sous un jour peu glorieux<sup>85</sup>. Anthony Bartelink s'est très certainement nourri de la lecture, pour nombre de passages, de la principale histoire de la ville, rédigée un siècle plus tôt par Gerard Brandt<sup>86</sup>. Mais en dépit de son souci de respecter certaines vérités historiques, on relèvera l'évidente mise en avant de certains héros, à commencer par les membres de la famille Buyskes. Ces efforts témoignent d'une remarquable continuité dans la trajectoire de notre notaire, si l'on veut bien se rappeler son poème funéraire à l'occasion du décès d'un descendant du héros de 1572. Le choix de mettre en pleine lumière la trahison des magistrats lors du soulèvement prend alors tout son sens. L'auteur accentuait davantage encore la légitimité de familles relativement nouvelles à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, comme les Buyskes, à s'emparer du pouvoir municipal. Bartelink trouvait ainsi l'occasion d'associer dans une même ferveur son attachement à Enkhuizen et son allégeance à l'une des lignées les plus puissantes de la ville.

Anthony Bartelink mourut à l'âge de 65 ans, victime d'une infection qui devait s'apparenter à un flux de poitrine<sup>87</sup>. Il fut inhumé le 5 août 1786 à Enkhuizen, dans la chapelle nord de la *Westerkerk*. Acteur méconnu de l'Histoire, cet homme méritait néanmoins que l'on s'attarde sur sa destinée. Alors qu'il était issu de la « brede burgerij », l'exercice du notariat et du courtage lui permit d'accéder à un niveau de vie très confortable. Les sources fiscales et notariales nous ont permis de mesurer cette réussite matérielle et sociale. Sa réalité et son ampleur doivent nous interpeller, car elle intervint dans une ville portuaire soumise à un

déclin souvent dépeint avec sévérité. L'exemple de la trajectoire d'Anthony Bartelink va dans le sens de la remise en cause d'un marasme général et irréversible pour le XVIIIe siècle néerlandais. Son ascension confirme bien que toutes les sources de richesse n'étaient pas taries en Hollande, et que le commerce maritime lui-même continuait de générer des ressources considérables.

L'homme pouvait être considéré, à la fin de sa vie, comme un notable d'Enkhuizen ayant largement tiré parti de réseaux familiaux et professionnels solides et étendus. Cependant, Anthony Bartelink n'accéda jamais aux cercles dirigeants de la ville. Il s'agit d'un aspect fondamental de l'histoire de la société néerlandaise à l'époque moderne. En dépit de son habileté et de sa volonté pour se rapprocher de certaines familles patriciennes, il ne parvint jamais à franchir la barrière qui aurait fait de lui un régent. Le XVIIIe siècle aux Provinces-Unies fut bien celui de la fermeture des élites sociales et politiques, plus que jamais concernées par un phénomène d'« aristocratisation »<sup>88</sup>.

Sans véritable attache familiale à Enkhuizen, Anthony Bartelink est néanmoins parvenu à s'insérer parmi les bourgeois les plus attachés au rayonnement de la ville. Ceci est d'autant plus remarquable si l'on veut se souvenir qu'il a très certainement été baptisé loin du port de la *Zuyderzee*. Or ses travaux de poésie, confirmés par la pièce de théâtre de 1772, l'inscrivent très clairement dans le camp des défenseurs de la gloire municipale. Entre esprit de clocher et désir de versifier sa fierté de bourgeois d'Enkhuizen, Anthony Bartelink n'a eu de cesse de s'inscrire dans la veine des chambres de rhétorique si populaires au XVIe siècle. Sa trajectoire nous met sur la piste d'une survivance tenace de ce mouvement si marqué par l'héritage flamand, au cœur même du Siècle des Lumières européen<sup>89</sup>.

Parvenu à ce stade de notre réflexion, les difficultés générées par l'analyse d'un parcours personnel apparaissent clairement. Il est en effet périlleux de généraliser certaines observations à partir d'une « histoire de cas » comme celle de la trajectoire d'Anthony Bartelink. Il n'en reste pas moins que ce personnage n'entre pas dans les schémas tracés par certains penseurs du XVIIIe siècle. Nous sommes en effet face à un individu qui n'eut de cesse de consolider son patrimoine et ses réseaux dans le cadre restreint d'une ville portuaire en déclin. Attaché à des formes anciennes de sociabilité, soucieux d'apparaître comme le fidèle soutien d'un des clans patriciens les plus solides de la ville, et ne dédaignant pas se livrer à une activité littéraire selon des modalités très classiques, on chercherait en vain chez cet homme l'empreinte d'une nouvelle moralité bourgeoise. Anthony Bartelink ne correspond en rien au modèle du bourgeois éclairé censé s'être développé aux Provinces-Unies au Siècle des Lumières. Son exemple illustre probablement la force des inerties et des survivances au sein de la société hollandaise. On gardera à l'esprit, naturellement, que la ville dans laquelle il vécut était soumise à un déclin sévère. Peut-être se trouvait-elle alors à l'écart des grandes ruptures nationales. La réflexion sur le développement de l'idéal du bourgeois éclairé au XVIIIe siècle doit donc probablement s'enrichir d'une analyse des fractures spatiales à l'œuvre sur le territoire des Provinces-Unies.

THIERRY ALLAIN

Centre de Recherches d'Histoire Moderne – Université de Paris I Panthéon La Sorbonne

---

<sup>1</sup> P.C. MOLHUYSEN et P.J. BLOK n'ont consacré qu'une très courte notice à ce personnage, dans leur *Nieuw Nederlandsch Biografisch Woordenboek* (tome III, Leyde, Sijthoff's, 1914, p.67).

---

<sup>2</sup> L'héritage humaniste, ainsi que la conscience aiguë du déclin national et l'attachement à la foi chrétienne ont donné un visage original aux mouvements intellectuels qui se développèrent aux Provinces-Unies au XVIII<sup>e</sup> siècle (voir la mise au point de W. W. MIJNHARDT : « The Dutch Enlightenment : Humanism, Nationalism, and Decline », dans *The Dutch Republic in the 18th century. Decline, Enlightenment and Revolution*, M. JACOB et W.W. MIJNHARDT éd, Cornell University Press, 1992, p.197-223).

<sup>3</sup> On se reportera à la réflexion stimulante proposée par J.J. KLOEK et W.W. MIJNHARDT (« De verlichte burger », dans *Burger. Een geschiedenis van het begrip "burger" in de Nederlanden van de Middeleeuwen tot de 21<sup>ste</sup> eeuw*, J.J. KLOEK et K. TILMANS dir, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2002, p.155-171) ou au bilan d'étape dressé par H. KROP (« Eenheid en verscheidenheid. Nieuwe visies op de (Nederlandse) verlichting », *De achttiende eeuw*, t. 37, 2005, n°1, p.53-68).

<sup>4</sup> J. KLOEK et W.W. MIJNHARDT ont choisi le titre « een nieuw burgerideaal » pour un chapitre de leur synthèse publiée en 2001 (*1800. Blauwdrukken voor een samenleving*, La Haye, SDU, 2001, p.165-185). Les auteurs mettent en valeur le profond renouvellement de la morale bourgeoise aux Provinces-Unies au XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>5</sup> Longtemps considéré comme un âge de déclin général particulièrement profond ayant succédé au « Siècle d'Or », le XVIII<sup>e</sup> siècle néerlandais bénéficie de l'intérêt renouvelé des chercheurs depuis sa réévaluation partielle par JOHAN DE VRIES (*De economische achteruitgang der Republiek in de achttiende eeuw*, Leyde, Stenfert Kroose, 1968).

<sup>6</sup> « [...] Anthony Bartelink, zynde onse burger en ingesetenen, zig eenigen tyd in de kennis van't notarisschap hebben laten instrueren » (lettre adressée le 20 avril 1740 par le conseil urbain d'Enkhuizen aux Etats de Hollande et Frise occidentale, Westfries Archief (WFA - Archives de Frise occidentale, Hoorn), Oud Archief Enkhuizen (OAE), volume n°336).

<sup>7</sup> WFA, Doop- Trouw en Begraafboeken (DTB) Enkhuizen n°52, 18 février 1720.

<sup>8</sup> Rijksarchief Noord-Holland (RANH - Archives d'Etat de Hollande du Nord, Haarlem), archives notariales, liasse 1240, acte 12. Cette information au sujet de Gerrit Bartelink figure dans un document notarial daté d'octobre 1727. L'oncle d'Anthony, appelé Jan, est dit « van Almelo ». Il m'a été impossible de déterminer si cela signifiait son lieu de naissance ou de résidence (ibid, liasse 1260, acte 103).

<sup>9</sup> Ibid, liasse 1233, acte 59.

<sup>10</sup> Ibid, liasse 1260, acte 78 en date du 8 août 1727 et liasse 1303, acte 23 en date du 4 novembre 1730.

<sup>11</sup> Aeltjen fut baptisée le 30 avril 1726 (WFA, DTB Enkhuizen n°7), Jan le 11 novembre 1729 (WFA, DTB Enkhuizen n°9) et Meynerd le 1<sup>er</sup> août 1732 (ibidem).

<sup>12</sup> La place de « makelaar binnen de stad Enchuysen » avait été laissée vacante par Eldert Schagen (WFA, OAE n°301, 11 novembre 1733, folio 11).

<sup>13</sup> Ibidem, 27 mai 1737, folio 69.

<sup>14</sup> A l'occasion d'une transaction devant notaire, en 1737, Dirk Bartelink est présenté comme « résident à Hoorn » (RANH, archives notariales, liasse 1305, acte 121).

<sup>15</sup> On trouve pour l'année 1752, la mention : « Dirk Bartelink en Simontje Cheff, Egte liede met Attest. van W.W. in Binnenwijsent » (WFA, Archives de la Communauté réformée, registre n°81). Cela semble signifier que le couple ne fut admis à la communion lors des offices célébrés à Enkhuizen qu' à partir de 1752, sans doute après avoir produit une attestation fournie par le pasteur de Binnenwijzend.

<sup>16</sup> Par exemple en juillet 1752 (RANH, archives notariales, liasse 1348, acte 16), ou en novembre 1757 (idem, liasse 1329, acte 35).

<sup>17</sup> Disparu le 15 mai 1761, Dirk Bartelink était domicilié dans la *Breedstraat*. Sans doute logeait-il alors chez son fils (WFA, DTB Enkhuizen n°105). Son épouse devait le suivre quatorze ans plus tard (idem, n°106).

<sup>18</sup> On peut ainsi se reporter à l'enregistrement de son décès dans les papiers d'état civil à Enkhuizen, à la date du 31 juillet 1786 : « oud 65 jaar gehuwd van de gereformeerde Religie » (WFA, DTB Enkhuizen n°107, folio 140).

<sup>19</sup> Il y épousa Trintje de Boer en juillet 1752 (WFA, DTB Hoorn, 78).

<sup>20</sup> Simontje Cheff était la fille d'Anthony Cheff et d'Heyltje Groes (A.G. VOSDINGH BESSEM, *Parenteel Jan Albertsz Groot*, La Haye, Dewolf, 1971, p.100).

<sup>21</sup> WILLEM FRIJHOFF, « Van onderwijs naar opvoedend onderwijs. Ontwikkelingslijnen van opvoeding en onderwijs in Noord-Holland in de achttiende eeuw », dans *Onderwijs en opvoeding in de achttiende eeuw, brede burgerij*, W. FRIJHOFF (dir), APA, Holland University Press, Amsterdam-Maessen, 1983, p.6bis.

<sup>22</sup> On peut consulter à ce sujet la brillante mise au point de WILLEM FRIJHOFF (*La société néerlandaise et ses gradués, 1575-1814*, Amsterdam/Maarssen, APA-Holland University Press, 1981). La « brede burgerij », ou couche large de la bourgeoisie au sens littéral, désignait de nombreux individus occupant une position intermédiaire dans la société et exerçant des professions diverses. A l'abri du besoin et vivant confortablement, ces individus alphabétisés étaient fermement maintenus à l'écart des cercles du pouvoir politique dans les Provinces-Unies du XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>23</sup> WFA, OAE n°364, au 17 juin 1740.

---

<sup>24</sup> A Enkhuizen, la réduction démographique du XVIII<sup>e</sup> siècle s'accompagna d'une part croissante des couples acquittant la somme de six florins à l'occasion de leur mariage. Ils ne représentaient néanmoins qu'un quart des nouvelles unions en 1715 (T. ALLAIN, *Les tourments de la vierge. La ville maritime d'Enkhuizen face au déclin (vers 1680-vers 1780)*, thèse soutenue à l'université de Paris I, mai 2007, p.130-132).

<sup>25</sup> SIMON HART a effectué une mise au point fort utile sur cette source, dont il s'est largement servi pour étudier la structure sociale de la population d'Amsterdam au XVIII<sup>e</sup> siècle (« Een sociale structuur van de Amsterdamse bevolking in de 18<sup>e</sup> eeuw », dans *Geschrift en Getal*, Hollandse Studiën 9, Dordrecht, 1976, p.183-191). Les autres niveaux de versement étaient les suivants : 60 florins pour la première classe, 30 pour la seconde, 12 pour la troisième. Les plus pauvres, enfin, étaient dispensés de tout paiement, la mention « pro deo » étant reportée en face de leurs noms

<sup>26</sup> RANH, archives notariales, liasse 1259, acte 38.

<sup>27</sup> Il s'agissait de Grietjen Sybrants Groes, qui testa en faveur d'Anthony en avril 1723, avant de disparaître un an plus tard (RANH, archives notariales, liasse 1233, acte 46). Ses parents, qui avaient reçu l'usufruit de ces biens, n'y renoncèrent qu'en 1751 (RANH, archives notariales, liasse 1380, acte 61).

<sup>28</sup> Avant de partir vers l'Asie, Albert Puyt lui remit ainsi, en 1737, une somme de 180 florins, à charge pour lui de la faire fructifier (RANH, archives notariales, liasse 1305, acte 121) ; vingt ans plus tard, on vit Dirk Bartelink tenter de récupérer l'argent qu'il avait prêté à un officier décédé au large (ibid, liasse 1329, acte 35).

<sup>29</sup> RANH, archives notariales, liasse 1277, acte 26.

<sup>30</sup> WFA, DTB Hoorn, n°97.

<sup>31</sup> Le registre de ceux qui acquittèrent le « vrijwillige betalinge » de 1748 pour la ville d'Enkhuizen laisse apparaître des versements de Bartelink à deux reprises : un florin et deux *stuivers* en juillet, puis quatre florins et dix-huit *stuivers* en novembre (WFA, OAE n°971). Comme l'atteste le nom de cet impôt, les contributions étaient cependant volontaires, et leurs montants laissés au libre choix des donateurs.

<sup>32</sup> Les parents de sa seconde femme, Jan Berkman et Dieuwertje Semeijn, avaient acquitté, lors de leur mariage en novembre 1725, une taxe de six florins, soit une contribution comparable à celle des parents d'Anthony Bartelink (WFA, DTB Enkhuizen n°100).

<sup>33</sup> RANH, archives notariales, liasse 1365, acte 80.

<sup>34</sup> Sa petite-fille Debora Bartelink reçut en effet, lors d'un premier projet de partage en 1757, une obligation de 1000 florins ainsi qu'une bible à fermoir d'or (RANH, archives notariales, liasse 1382, acte 50). Revenant sur ce texte neuf ans plus tard, la veuve de Jan Berkman décida de léguer à Debora, en plus, une maison avec son jardin et un bijou serti de diamants (ibid, liasse 1332, acte 36). Sa fille Aafje et son gendre Anthony Bartelink y étaient désignés comme héritiers pour les trois-quarts de ses biens.

<sup>35</sup> Sa sœur Aeltje (ou Alida) ne connut d'ailleurs jamais la réussite matérielle d'Anthony. Elle eut deux enfants de son mariage avec Samuel de Mey. Quand son fils Dirk Bartelink de Mey se maria à son tour en 1775, il n'acquitta qu'une taxe de 12 florins (WFA, DTB Enkhuizen n°103). Disparue en 1799, les héritiers d'Aeltje ne versèrent pour elle que 6 florins, là où ceux d'Anthony avaient été taxés à hauteur de 30 florins treize ans plus tôt (WFA, DTB Enkhuizen n°109).

<sup>36</sup> Heuvel D. van den, « *Bij uijtlandigheijt van haar man* ». *Echtgenotes van VOC-zeelieden, aangemonsterd voor de kamer Enkhuizen (1700-1750)*, Aksant, Amsterdam, 2005, p.28.

<sup>37</sup> Gaastra F. S., « Heren profiteren. Het aandeel van Hoorn en Enkhuizen in de rijkdom van de VOC-dienaren in Azië in de achttiende eeuw », *Steevast. Jaaruitgave van de vereniging "oud-Enkhuizen"*, 25 (2003), tableau n°1, p.7. Ces sommes se concentraient entre les mains de quelques-uns. On retrouve sans surprise quelques régents parmi les plus importants, comme Diederik Arnold de Vries qui empocha 31 444 florins pour ces quatre années, ou bien Jan Pan avec 23 343 florins.

<sup>38</sup> Heuvel D. van den, *op cit*, pp.22-28.

<sup>39</sup> Il serait long et fastidieux d'entreprendre ici une liste des affaires les plus juteuses traitées par Anthony Bartelink. Je me bornerai à avancer un seul exemple, daté de 1762. Cette année-là, notre notaire obtint avec un de ses amis une procuration lui permettant d'administrer les biens de la veuve Catharina Cornelis, où se trouvait un certain nombre de maisons promises à la vente (RANH, archives notariales, liasse 1391, acte 3).

<sup>40</sup> La famille des défunts devait acquitter une certaine somme au titre de cet impôt, selon une progressivité semblable à celle en vigueur pour l'*impost-trouwen*. Pour les contribuables versés dans la seconde classe, comme Anthony Bartelink, la disparition d'un parent célibataire majeur occasionnait le versement de trente florins, somme divisée par deux dans le cas de personnes mariées ou n'ayant pas atteint l'âge de convoler. Il versa donc quinze florins, tant en 1749 pour le décès de sa première épouse (WFA, DTB Enkhuizen n°104), qu'en décembre 1764 ou décembre 1765 quand il perdit deux enfants en bas âge (WFA, DTB Enkhuizen n°105)

<sup>41</sup> Pour le mariage du 26 juin 1746 : WFA, DTB Enkhuizen n°53 (« *Huwelijksafkondigingen in de kerken* »); pour le décès de son épouse en novembre 1749 : WFA, DTB Enkhuizen n°104. Les registres de la taxe extraordinaire de 1748 nous apprennent cependant qu'il habitait encore la *Zuyderhavendijk* à cette époque (se reporter à la note 17).

---

<sup>42</sup> RANH, archives notariales, liasse 1365, acte 80. L'acte passé devant notaire précise que la maison était située du côté occidental de la rue.

<sup>43</sup> La famille van Schaack a donné plusieurs magistrats à la ville (K.W.J.M. BOSSAERS, « *Van kintsbeen aan ten staatkunde opgewassen* ». *Bestuur en bestuurders van het Noorderkwartier in de achttiende eeuw*, La Haye, Hollandse Historische Reeks 25, 1996, p.226-228).

<sup>44</sup> Les trois enfants survivants étaient : Debora, baptisée le 24 juillet 1754 (WFA, DTB Enkhuizen n°8, folio 144) ; Theodora, baptisée le 19 novembre 1755 (idem, folio 361) et Jan, baptisé le 28 novembre 1756 (idem, folio 375). Les enfants morts en bas âge s'appelaient Simontje, Dirk, Martinus ainsi que trois autres disparus sans avoir reçu de nom de baptême.

<sup>45</sup> Le couple acquitta à cette occasion 30 florins (WFA, DTB Enkhuizen n°103). Si l'on en croit un acte notarié daté de 1774, ce gendre était issu du milieu d'origine d'Anthony : « makelaar mitsgaders oud commissaris van de kleyne Geregt zaken in Enkhuizen » (RANH, archives notariales, liasse 1398, acte 39). Les deux hommes siégèrent simultanément au consistoire calviniste de la ville en 1774, 1777 et 1780 (la référence de la source se trouve à la note 48).

<sup>46</sup> Anthony Bartelink fut en effet chargé de négocier sept obligations pour le compte de Pieter Blok Wouters, dont deux se montaient à 2000 florins (RANH, archives notariales, liasse 1360, acte 42).

<sup>47</sup> Son beau-père, décédé à cette date, était en effet Rieuwert Ruurdsen, né à Workum en 1730. Installé à Enkhuizen, il avait siégé au conseil urbain de 1785 à 1788 (K.W.J.M. BOSSAERS, *op cit*, p.228).

<sup>48</sup> Anthony Bartelink Blok et sa fiancée payèrent 60 florins le 1<sup>er</sup> juin 1797 (WFA, DTB Enkhuizen 107).

<sup>49</sup> Ce mariage se traduisit par le versement d'une somme de 30 florins en mai 1778 (WFA, DTB Enkhuizen n°107), et par la délivrance d'une attestation de départ par le consistoire réformé de la ville cinq mois plus tard (WFA, DTB Enkhuizen, n°18).

<sup>50</sup> F. VAN LIEBURG, *Repertorium van Nederlandse hervormde predikanten tot 1816*, tome I, Dordrecht, 1996, p.243.

<sup>51</sup> De taille modeste, Huisduinen était rattaché à la localité de Den Helder, au Nord-Ouest d'Enkhuizen. Jan Bartelink y demeura de sa nomination en mai 1786 jusqu'à sa mort le 1<sup>er</sup> mars 1810 (RANH, DTB Den Helder n°31).

<sup>52</sup> On se reportera avec profit à l'ouvrage de G. GROENHUIS (*De predikanten. De sociale positie van de gereformeerde predikanten in de Republiek der Verenigde Nederlanden voor +/- 1700*, Groningue, Wolters-Noordhoff, 1977).

<sup>53</sup> Ce recensement de 1809 relevait 4 472 calvinistes sur les 5733 habitants de la ville (H. KNIPPENBERG, *De religieuze kaart van Nederland*, Assen, van Gorcum, 1992, p.61).

<sup>54</sup> Il s'agissait de la sépulture n°410, située dans la chapelle centrale de la *Westerkerk*, rachetée à Lysebet Harmes (WFA, DTB n°71, folio 120). Dirk Bartelink et son épouse y furent ensevelis, ainsi que la première femme d'Anthony et deux de ses enfants.

<sup>55</sup> WFA, DTB n°69, folio 155.

<sup>56</sup> WFA, DTB Enkhuizen n°81. Il s'agissait de la tombe n°196, appartenant à la mère d'Aafje Berkman et transmise à Anthony Bartelink peu avant sa mort (WFA, DTB Enkhuizen n°67, folio 195).

<sup>57</sup> Voir à ce sujet la note 20. Jan était le fils de Pieter Stellingwerf et de Sytje Groes.

<sup>58</sup> Cet acte notarié fut enregistré alors qu'Anthony n'avait que deux ans (RANH, archives notariales, liasse 1259, acte 38).

<sup>59</sup> Uni à Tryntje de Boer en 1723 puis à Soutjen de Vijver douze ans plus tard, Jan Stellingwerf acquitta à chaque fois la somme de trente florins (WFA, DTB Enkhuizen n°99 et 100). Son frère François, marié en 1728 à Christina Everhardi van Stammen, régla la même somme (ibid).

<sup>60</sup> Les minutes de l'étude d'Anthony Bartelink regorgent d'actes faisant intervenir son oncle, et cela dès le début de ses activités en 1740 (RANH, archives notariales, liasses 1346 à 1360). Les deux hommes furent également désignés comme tuteurs pour les deux enfants d'Alida Bartelink, la sœur d'Anthony, en 1760 (ibid, liasse 1273, acte 53).

<sup>61</sup> Ibid, liasse 1274 acte 41, et liasse 1333 acte 1. Le frère et la mère d'Anthony étaient également pourvus de biens mobiliers.

<sup>62</sup> Plus précisément en 1761, 1764, 1767, 1768, 1770, 1774, 1777, 1780, 1781 et 1784 (WFA, Archives de la Communauté Réformée d'Enkhuizen, n°108). Jan Stellingwerf était également Ancien en 1761 et 1764.

<sup>63</sup> WFA, OAE n°303, registre des délibérations des bourgmestres à la date du 18 juin 1756.

<sup>64</sup> WFA, OAE n°306, registre des délibérations des bourgmestres à la date de juillet 1777.

<sup>65</sup> La fermeture des conseils urbains dans la province de Hollande au XVIII<sup>e</sup> siècle est un fait largement admis par les historiens néerlandais. Pour ce qui concerne Enkhuizen, KATIA BOSSAERS a mis en valeur une coupure financière et sociale plus nette qu'ailleurs entre un nombre réduit de familles dont étaient exclusivement issus les membres du gouvernement de la ville, et le reste des habitants. Il faut considérer l'élite dirigeante d'Enkhuizen

---

comme l'une des plus fermées de Hollande du Nord (K.W.J.M. BOSSAERS, *op cit*, 1996, p.93, tableaux 5-1 p.164 et 5-3 p.173).

<sup>66</sup> Cette conjoncture difficile fut ressentie dans de nombreuses autres villes néerlandaises, à l'instar de Leyde (G.P.M. POT, « Tussen medelijden en spaarzaamheid. De regenten van het Leidse Huiszittenhuis 1700-1795 », *Holland*, 20 (1988), p.68-69) ou d'Utrecht (P.D. t'HART, *De stad Utrecht en haar inwoners. Een onderzoek naar samenlangen tussen sociaal-economische ontwikkelingen en de demografische geschiedenis van de stad Utrecht, 1771-1825*, Enschede, 1983, p.80).

<sup>67</sup> Ainsi eut-il l'occasion de côtoyer au sein du consistoire des membres de la famille Westwoude en 1764 et 1770 ou encore Floris Abraham Vaillant en 1784

<sup>68</sup> Un acte notarial de 1727 le montre s'occupant des intérêts d'Arnoldus de Vries à propos d'un navire armé par l'amirauté de Zélande (RANH, archives notariales, liasse 1260, acte 78). Membre du conseil urbain de 1734 à 1745, ce personnage appartenait à l'une des familles les plus riches d'Enkhuizen (K.W.J.M. BOSSAERS, *op cit*, p.227).

<sup>69</sup> RANH, archives notariales, liasse 1360, acte 37 du 15 novembre 1781 ; liasse 1361, acte 18 du 1<sup>er</sup> avril 1783 et acte 30 du 3 juin 1783.

<sup>70</sup> Ibid, liasse 1346, acte 39.

<sup>71</sup> Ibid, liasse 1360, acte 8. Leur testament contenait les noms les plus illustres de la ville.

<sup>72</sup> WFA, OAE n°319.

<sup>73</sup> Il s'agissait de Floris Abraham Vaillant, un ancien échevin, et de Jan de Jongh, appartenant tous deux à des familles régentes d'Enkhuizen (RANH, archives notariales, liasse 1445, acte 144).

<sup>74</sup> Une version imprimée de ce poème est conservée à la Koninklijke Bibliotheek de La Haye, au département des « Oude Drukken », Gel.Ged 688.

<sup>75</sup> On y trouve en effet des expressions comme « la mort blafarde », « la hutte des futilités », ainsi que le respect de la construction en trois temps où se succèdent laudes, lamentation et consolation (S. F. WITSTEIN, *Funeraire poëzie in de Nederlandse renaissance*, Assen, van Gorcum, 1969).

<sup>76</sup> K.W.J.M. BOSSAERS, *op cit* 1996, p.226 et p.240.

<sup>77</sup> RANH, archives du fonds Semeijns-De Vries-Van Doesburg, pochette n°89.

<sup>78</sup> Des auteurs anonymes comme des artistes aussi considérables que Joost van den Vondel ont rédigé des poèmes pour la classe patricienne à l'occasion de mariage, de funérailles, de naissances contre espèces sonnantes et trébuchantes (M. SPIES, « Betaald werk ? Poëzie als ambacht in de 17de eeuw », *Holland, regionaal-historisch tijdschrift*, t. 23, 1991, p.210-224).

<sup>79</sup> Le texte évoque sans plus de détails une « boekenkas » devant revenir à ce frère résidant à Hoorn (RANH, archives notariales, liasse 1364, acte 53).

<sup>80</sup> En 1774, Jan Bartelink fit imprimer, par C. van Hoogaveen à Leyde, un petit recueil de poésie intitulé *De Beemster kermis in twee zangen* (information extraite du *Short-Title Catalogue Netherlands*).

<sup>81</sup> Pour une description détaillée du contenu de cette journée, je renvoie à mon article paru dans la *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine* (« Entre fête civique et reconstruction identitaire en Hollande : Enkhuizen en 1772 », t. 55-1, janvier-mars 2008, p.74-97).

<sup>82</sup> J. SPAANS, *Haarlem na de Reformatie. Stedelijke cultuur en kerkelijk leven, 1577-1620*, La Haye, Hollandse Historische Reeks 11, 1989, p.128.

<sup>83</sup> WFA, OAE n°272, réunion du 4 avril 1772.

<sup>84</sup> Bartelink A., *Enkhuizen of Grontsteen [...]*, p.37-38.

<sup>85</sup> Ibidem, pages 9, 28 et 53.

<sup>86</sup> Brandt G., *Historie der vermaerde zee- en koopstadt Enkhuizen vervaetende haer herkomste en voortgangh, ...*, Hoorn, 1666.

<sup>87</sup> On peut lire en effet : « Anthony Bartelink verouderde borstkwaal en watersaght overleed » (WFA, DTB Enkhuizen n°107).

<sup>88</sup> Cette question de l'aristocratisation des régents aux Provinces-Unies a suscité l'intérêt d'un grand nombre de chercheurs néerlandais. La réalité d'une modification du style de vie des élites dirigeantes de la république ne doit pas cependant être prise au pied de la lettre, tant les conditions nationales demeurèrent prégnantes. Il n'a jamais été question de l'avènement d'une véritable nouvelle noblesse. On peut lire à ce sujet les analyses de MAARTEN PRAK (« Aristocratisering », *Spiegel Historiae*, t. 23, n°4, avril 1988, p.227) ou de LUUC KOOIJMANS (« Patriciaat en aristocratisering in Holland tijdens de zeventiende en achttiende eeuw », dans *De bloem der natie. Adel en patriciaat in de Noordelijke Nederlanden*, J. AALBERS et M. PRAK (red), Meppel/Amsterdam, Boom, 1987, p.103).

<sup>89</sup> ARJEN DIXHOORN a néanmoins souligné l'effacement de ce phénomène dans une thèse récente (*Lustige geesten : rederijkers en hun kamers in het publieke leven van de Noordelijke Nederlanden in de vijftiende, zestiende en zeventiende eeuw*, Amsterdam, Vrij Universiteit, 2004).